

Les champs linguistiques

Le structuralisme considère que la langue est un système de signes arbitraires, un mécanisme complexe « dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée de l'autre » (Saussure 1916, 123). Donc, pour les structuralistes, les unités du système (phonème, morphème, lexème, etc.) sont définissables par des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres (relations d'équivalence ou d'opposition). L'ensemble de ces relations forment une structure et le système linguistique, la langue, est constitué de plusieurs structures (phonologique, morphologique, lexicale, ...) en interconnexion.

Dans ce cadre théorique, la sémantique structurale part de l'hypothèse que le vocabulaire d'une langue s'organise en un ensemble de microsystemes lexicaux, appelés 'champs linguistiques' (Trier, 1931). Grâce à cette supposition, la lexicologie a abandonné la vieille vision selon laquelle le vocabulaire d'une langue est un répertoire, c'est-à-dire une liste de mots (Niklas-Salmien 1997, Trudel 2009).

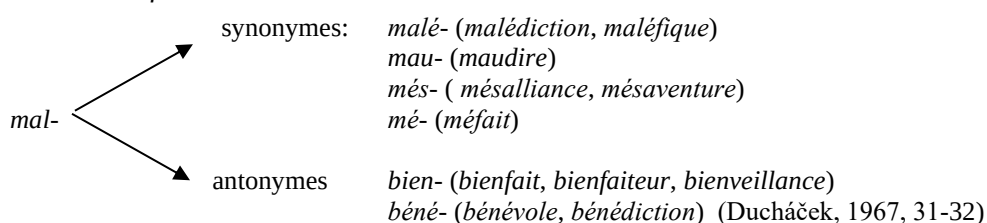
Selon Ch. Herzog (2010), le terme de 'champ sémantique' a été utilisé pour la première fois par Gunther Ipsen, dans un article publié en 1924. Pourtant, la paternité du terme et de la théorie est attribuée au linguiste suisse Jost Trier qui a introduit l'expression 'sprachliche Feld', traduite en français par 'champ linguistique' ou 'champ de langue'. Trier a montré que la signification des mots ne peut pas être décelée si on les examine un à un. Les mots sont organisés en réseaux sémantiques, liés par l'étymologie et/ ou par leurs contenus conceptuels. Trier a proposé une métaphore pour illustrer la structure du champ lexical - une constellation ayant dans son centre le domaine notionnel. Les champs s'organisent dans un système, les significations de leurs éléments sont spécifiques mais mutuellement interdépendants et leur structure conceptuelle réfère à un certain domaine de la réalité. La notion a été employée pour décrire des parties du vocabulaire de nombreuses langues, avec des applications dans la lexicographie (la rédaction des dictionnaires) dans la didactique des langues, dans la psychologie, etc.

Les relations entre les mots sont multiples, diverses et souvent complexes. Deux mots peuvent se trouver en connexion parce que (i) ils sont identiques ou similaires du point de vue de la forme (homonymes ou paronymes); (ii) ils sont identiques ou opposés du point de vue du signifié (synonymes, antonymes); (iii) ils appartiennent à la même structure hiérarchisée (hyponyme - hyperonyme); (iv) ils appartiennent à la même catégorie grammaticale; (v) ils sont employés d'une manière analogue dans les syntagmes, etc. Reposant sur une analyse complexe et approfondie, ce type d'étude réussit à décrire le lexique d'une manière beaucoup plus précise, on comprend mieux ainsi le contenu sémantique des mots et/ ou des syntagmes.

Prenons comme exemple le mot **malfaiteur** et les principales microstructures lexicales auxquels il appartient:

1. des mots étymologiquement apparentés (*faire, faire part, fait, faiseur, fainéant, fainéantise, fainéanter, ...*);
2. des mots d'agent dérivés au moyen du suffixe *-eur* (*chômeur, collaborateur, explorateur, exportateur, directeur, ...*);
3. des mots qui renferment l'idée de quelque chose de mauvais exprimée par le suffixe *mal-* (*malfaisant, malfamé, malintentionné, malhonnête, malpropre, ...*);
4. des mots apparentés par le sens (*coupable, blâmable, misérable, monstre, apache, meurtrier, assassin, tueur, ...*);
5. des synonymes (*criminel, scélérat, ...*);
6. des antonymes (*bienfaiteur*);
7. des mots avec lesquels le mot *malfaiteur* se trouve souvent en rapports contextuels parce que les locuteurs s'en servent dans des situations similaires (*gendarme, policier, détenu, juge, justice, tribunal, avocat, procureur, crime, punition, code pénal, prison, prisonnier, maison de correction, déportation, ...*). (Ducháček, 1967, 31)

Les structuralistes se sont rendus compte que non seulement des mots en tant qu'unités lexicales peuvent avoir des synonymes ou des antonymes, mais aussi leurs parties (préfixes, suffixes). Soit le préfixe *mal-* de *malfaiteur*:



La théorie des champs linguistiques

Pour désigner les (micro)structures lexicales, en sémantique française on emploie deux syntagmes, qu'on confond souvent (Fuchs 2007/ 2017) : 'champ sémantique' et 'champ lexical'.¹ Selon certains auteurs, le champ sémantique décrit le fonctionnement dans la langue d'une certaine unité lexicale (ses significations, s'il s'agit d'un mot polysémique, les sèmes qui composent son signifié, les variations sémantiques qu'il présente en divers contextes). D'autre part, le champ lexical serait formé d'un ensemble d'unités lexicales reliées par des relations sémantiques (synonymie, antonymie, hyperonymie, etc.). (Fuchs 2007/ 2017, Trudel 2009). Certains lexicologues parlent aussi d'un 'champ notionnel', ensemble lexical ayant dans son centre une notion spécifique.

Voici quelques exemples de champs (lexicaux, sémantiques ou notionnels):

oiseau = {bec, chanter, plume, gazouiller (= roum. 'a ciripi'), nid, ailé,}

meubles = {canapé, fauteuil, lit, table, chaise, bureau, armoire, ... }

mer = {eau, sel, poissons, vagues, houle, bord, fond, écume, navigation,}. (cf. *Le Robert, dico en ligne*);

À propos de la confusion qui règne sur l'emploi du terme 'champs' dans la sémantique française, le dictionnaire Dubois *et al.* (2002) dit explicitement que les deux notions ('champs lexical' et 'champs sémantique') ne sont pas « clairement distinguée(s) » parce qu'il s'agit, dans les deux cas, « de l'aire de signification couverte par un mot ou par un groupe de mots ». Les auteurs de ce dictionnaire semblent préférer le terme de 'champ lexical', qu'ils emploient avec plusieurs acceptions :

(i) dans une première définition, le champ lexical a dans son centre un terme du vocabulaire et toutes ses acceptions (par exemple, le champ lexical du mot *fer* est constitué de la signification fondamentale de 'métal blanc ductile et malléable' (dans des contextes comme *minerai riche en fer*, *fer solide*, *fer oxydé*), à laquelle on ajoute des acceptions figurées ou contextuelles comme 'résistant' (*santé de fer*), 'infatigable' (*tête de fer*), 'impitoyable' (*un cœur de fer*), 'vigoureux' (*un bras/ une main de fer*), 'instrument/ arme tranchant(e)' (*croiser le fer*, *transforme le fer* (= 'les armes') *en outils*,...), ainsi que les mots composés contenant ce mot (*fer à repasser*, *fer de cheval*, *fer à friser*, ...);

(ii) dans une deuxième acception, le champ lexical désigne une série de mots ayant des traits sémantiques communes, comme *donner*, *prêter*, *louer*¹ ('donner en location'), en opposition avec la série *emprunter*, *voler*, *louer*² ('prendre en location');

(iii) le syntagme 'champ lexical' est parfois employé pour désigner les séries dérivationnelles d'un mot (*raffiner*¹ 'rendre plus délicat', *raffinement*, à côté de *raffiner*² 'rendre plus pur', *raffinerie* (*de pétrole*, *de sucre*), *raffineur*), y compris des 'opérateurs dérivationnels détournés' comme, par exemple, *grand*, *petit*, *arrière*, *beau/ belle* dans le champ linguistique de la parenté, dans des mots composés comme *arrière-grand-père*, *petit-fils*, *belle-fille*, etc.

Le dictionnaire Dubois *et al.* (2002) propose d'employer le terme de 'champ sémantique' dans un sens plus restreint, pour l'ensemble des distributions d'une unité à sémantisme spécifique. Un exemple pour cette acception est le mot *grève*, qui appartient à deux champs sémantiques : *grève*¹ = 'terrain sablonneux le long de la mer ou d'une rivière' (*se promener sur la grève*, *grève battue par les flots*) et *grève*² = 'cessation volontaire et collective du travail' (*des ouvriers en grève*, *briser la grève*) (Dubois 2002, s. v. *lexical (champ)*).²

Les champs notionnels (parfois appelés 'associatifs') sont étudiés non seulement par la sémantique linguistique, mais aussi par la psychologie, par la psycholinguistique et par les neurosciences, car cette notion illustre l'idée que le lexique se trouve déposé dans notre mémoire sous forme de réseaux d'associations mentales, produites tant par le sens (*enseignement*, *instruction*, *apprentissage*, *instruction*) que par la forme (*désireux*, *chaleureux*, *peureux*, ...) (cf. Saussure, 1916).³

¹ Jacqueline Picoche (1977) a tenté de résoudre le problème en proposant un syntagme contenant les deux termes ('champs lexicaux sémantiques'), mais cette proposition ne semble pas avoir recueilli d'adhésions.

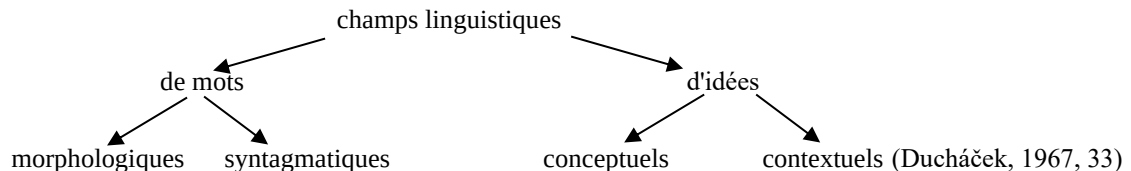
² Une recherche même superficielle sur l'internet (la toile) prouve que la confusion entre champ 'lexical', 'sémantique' 'conceptuel', 'notionnel' persiste, par exemple de nombreux sites web présentent ces termes comme synonymes *champs lexical ou sémantique*, *champ sémantique ou conceptuel*, etc.

³ Dans son *Cours de linguistique générale* Saussure a dédié un chapitre entier aux 'rapports associatifs' (Saussure 1916, 173-175)

Les champs linguistiques - quelques exemples

La sémantique structurale a constaté que le lexique est composé d'un ensemble de champs linguistiques (des microstructures) donc d'ensembles de mots qui forment des structures souvent hiérarchisées, liés par une variété de rapports, qu'on peut étudier du point de vue de la forme, du sens, de la position sur l'axe syntagmatique ou paradigmatique, de la mémoire, etc.

À titre d'exemple, nous reproduisons une des classifications des champs linguistiques devenue classique, celle proposée par Otto Ducháček (1967, 33). Le linguiste tchèque considère que les champs linguistiques peuvent être groupés en partant d'un mot-centre (les champs de mots) ou en partant d'un concept (les champs d'idées, organisés autour d'un concept).



Du point de vue philosophique et méthodologique, ces deux grandes classes de champs correspondent à deux démarches scientifiques diverses, si on fait appel à la distinction établie par K. Heger (1965) : une démarche sémasiologie, pour les champs des mots et une démarche onomasiologie pour les champs d'idées :

parcours sémasiologique : mot/ morphème (image acoustique + signifié/ sémème) → concept → chose (= objet extralinguistique dénoté).

parcours onomasiologique : chose (= objet extralinguistique dénoté) → concept → mot/ morphème (image acoustique + signifié/ sémème)

Otto Ducháček (1967) a défini les champs linguistiques comme suit :

Les champs morphologiques réunissent les mots qui présentent une forme dérivationnelle similaire, le groupement se faisant, donc, sur la base de leur ressemblance formelle; leur étude explore la formation des mots et la relation entre les affixes (préfixes ou suffixes) et leur base. Par exemple, le mot *malfaiteur* fait partie de deux champs morphologiques :

(a) des mots dérivés avec le suffixe *-eur*, comme *chômeur*, *collaborateur*, *explorateur*, *exportateur*, *directeur*, ...;

(b) des mots dérivés avec le préfixe *mal-* et ses variantes (*malintentionné*, *malhonnête*, *malpropre*, *maudire*, *mésaventure*, *méfait*, ...).

On ajoute parfois dans un champ morphologique des mots caractérisés par l'identité de leur fin (*clément*, *lentement*, *changement*), importante pour les dictionnaires inverses, pour les dictionnaires de rimes, pour les mots croisés, etc. Dans certaines études, on inclut aussi dans ces champs des mots identiques du point de vue phonétique mais à signification diverse, des homophones (*vers*, *ver*, *verre*, *vert*... tous prononcés /vɛr/) ainsi que des mots homographes (lexèmes différents avec graphie identique ((*nous*) **portions** (imparfait pluriel, 1^{ère} personne du verbe *porter* 'a purta, a duce, a căra') et (*les*) **portions** (pluriel du substantif *portion* 'portie')). On y introduit encore dans cette classe les champs linguistiques des mots paronymes, c'est-à-dire des mots presque homonymes, qui peuvent être confondus (*conjecture* - *conjoncture*, *éminent* - *imminent*, etc.).

Les champs syntagmatiques explicitent les capacités combinatoires d'un certain mot. Ducháček donne l'exemple du substantif *yeux* : son champ syntagmatique contient :

- des verbes/ des prédicats nominaux (parfois sujet du verbe (*briller* (*ses yeux brillaient*) ou du prédicat nominal (*ses yeux sont beaux/ bleus*), parfois complément d'objet (*il a regardé ses yeux*) ;

- des syntagmes contenant le substantif *yeux* à rôles syntaxiques divers : à fonction d'adverbial (*elle a marché les yeux baissés*), de complément du nom (*trois paires d'yeux le guettaient*), etc.

Il existe des dictionnaires qui décrivent les champs syntagmatiques, ('dictionnaire des combinaisons de mots'), destinés à aider les personnes qui rédigent des textes. Par exemple, à l'entrée *fumée* on trouve les informations suivantes : *fumée* + adjectifs (*fumée industrielle/ blanche/ fine/ âcre*); *fumée* + verbe (*apparaître*, *entrer dans*, *asphyxier*, etc.); verbe + *fumée* (*faire*, *détecter*, *dissiper*, etc.) ... (Le Fur 2007). Les champs syntagmatiques montrent aussi l'influence du contexte sur diverses acceptions d'un certain mot.

Les champs conceptuels sont des ensembles de mots liés à un certain concept. Les études linguistiques ont analysé des champs conceptuels comme celui de la beauté (Ducháček 1959), des animaux domestiques (Mounin 1965), des termes de parenté (Lounsbury 1966, Kleiber 1999), des termes de couleur

(Bidu-Vilceanu 1976, Molnier 2006, Kleiber 2010), de la politique (Remi-Giraud, 2010), etc. Voici quelques exemples de mots, pris au hasard, qui font partie de ces champs conceptuels :

beauté = { *attrait, appas, charme, enchanteur, joli, gracieux, admirablement, embellir, séduire, décorer ...* }
animaux domestiques = { *chien, félin, bovin, volaille, abeille, élevage, vétérinaire, troupeau, domestiquer, bourdonner, beugler, paître, brouter,* }
parenté = { *mère, père, tante, oncle, cousin(e), arrière-grand-mère, beau-fils, ...* }
couleurs = { *bleu, rouge, indigo, blanchâtre, laiteux, bleu marine, vert pomme, clair/ foncé....* }

Les champs contextuels (appelés par d'autres linguistes 'champs associatifs') sont constitués par des mots que les locuteurs associent parce qu'ils font référence au même type de situations. Ils ont été étudiés tant par la linguistique que par la psychologie. Par exemple, le champ contextuel du mot *soldat* contient des mots faisant référence:

- à l'enrôlement (*recrue, contingent, incorporation, ajournement, appel, ...*);
- aux opérations militaires, (principalement des verbes : *attaquer, libérer, occuper, (se) replier, ...*)
- au service militaire (*caserne, camp, drapeau, uniforme, volontaire, officier, caporal, ... marche, levée, sentinelle, patrouille, solde, ...*);
- à l'organisation de l'armée (*infanterie, cavalerie, artillerie, aviation, génie, intendance, marine, armée territoriale, troupes coloniales, régiment, bataillon, ...*);
- aux soldats d'autrefois (*arbalétrier, archer, centurion, garde-suisse, hussard, mamelouk, mousquetaire, pandour, ...*);
- à des armes (*baïonnette, canon, fusil, lance-flammes, ...*) (cf. (Ducháček, 1967, 33, <textfocus.net>)

L'étude diachronique du lexique permet de mieux connaître l'influence de l'environnement (linguistique mais surtout extralinguistique) sur le sens des mots. Elle nous montre comment, sous la pression des lexèmes constituant le contexte, les mots peuvent modifier leurs contenus sémantiques et garder leur sens primitif seulement dans certaines locutions figées. Par exemple, le mot archaïque *martel* signifiant 'marteau' existe encore en français moderne seulement dans l'expression *se mettre marteau en tête* (= 'se faire du souci'). Le mot *merci*, qui en français actuel signifie *remerciement*, conserve encore son sens originaire de 'grâce, pitié' dans des expressions comme *une bataille sans merci* (= 'impitoyable'), *être à la merci de quelqu'un* (= 'être dans une situation où l'on dépend entièrement du bon plaisir de quelqu'un'). D'autres mots ont conservé leur sens initial, mais ont développé des sens nouveaux. Le mot *mouchoir* a signifié initialement (signification A) (a) 'pièce de linge servant à se moucher' (b) 'de forme carrée' ; la qualité (b) a déterminé l'emploi du mot *mouchoir* pour 'carré de tissu que les femmes se mettent autour du cou' (signification B). Comme il se trouve que ce carré est généralement disposé de telle sorte qu'il dessine dans le dos une forme triangulaire (c), on désigne du même mot *mouchoir*, dans la langue de la marine, les morceaux de bois triangulaires employés pour le remplissage des membrures d'un navire.

Certains auteurs emploient la notion de 'champ' d'une manière particulière, diverse des définitions ci-dessus. Niklas-Salmien (1997), définit le champ sémantique comme une notion supra-ordonnée par rapport au champ lexical et au champ notionnel : un champ sémantique est formé d'un ensemble de mots (champ lexical) se rapportant à une notion particulière (champ notionnel). Cette définition lui permet de distinguer le champ sémantique du champ dérivationnel, de la famille de mots et du champ associatif :

- le champ dérivationnel est formé de mots créés en partant de la même base par l'emploi des affixes (en partant de *pont*, des mots comme *apponter entrepont, pontage, ponton, ...*) ;
- la famille de mots, est liée, pour Niklas-Salmien, à la dimension diachronique du lexique. Dans cette acception, une famille de mots est constituée de l'ensemble de mots provenant d'un même étymon : par exemple, du latin *schola*, des mots comme *déscolarisé, école, écolier, scolaire, scolariser, ...* ;⁴
- le champ associatif a dans son centre une certaine notion ; voici le champ associatif organisé autour de la notion d'*argent* (Niklas-Salmien 1997, Trudel 2009) :

argent = { *riche, acheter, crédit, finance, placement, faillite, avare, ...* }

Caractéristiques générales des champs linguistiques

Les champs organisant le lexique d'une langue présentent les caractéristiques suivantes : (i) ils manifestent une structure qui n'est pas stable: les membres d'un champ sont en interaction avec les membres

⁴ Dans l'emploi courant, y compris celui des manuels scolaires, on appelle 'famille de mots' l'ensemble des mots provenant d'un même radical. Le terme correspond, donc, à ce que Niklas-Salmien appelle 'champ dérivationnel'.

des champs voisins (champs conceptuels ou formels); (ii) au niveau des sujets parlants, il y a certaines différences individuelles dans l'étendue et dans la structure d'un champ, ces différences étant causées par l'âge, la profession, les connaissances, l'expérience de chaque locuteur; (iii) la structure d'un champ varie d'une langue à l'autre, d'une époque à l'autre (certains mots quittent le lexique actif, d'autres y entrent, quelques-uns parmi ceux qui restent changent leur sphère conceptuelle et/ ou leur contenu sémantique).

La structuration du lexique est beaucoup moins rigoureuse que l'organisation d'autres compartiments de la langue, par exemple la phonologie ou la morphologie. La phonologie est constituée d'un ensemble relativement restreint d'unités-phonèmes (en général plus d'une vingtaine et moins d'une trentaine); la morphologie contient aussi un nombre limité de grammèmes (c'est-à-d des morphèmes grammaticaux), qui sont quelques dizaines. Le lexique, en revanche, contient un nombre très grand d'unités : le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) contient 100.000 de mots et 270.000 de définitions; le *Oxford English Dictionary* (OED) présente 500.000 de mots et syntagmes de l'anglais. Le lexique des œuvres de Shakespeare est formé de milliers d'entrées : 29.066 de mots différents sur un total de 884.647 mots (cf. Déprats 2016, 64).

Du point de vue quantitatif, le lexique est flou et variable. Cela signifie qu'on ne sait pas le nombre exact des mots d'une langue, car, dans n'importe quel moment, on assiste à l'apparition ou à la disparition d'unités lexicales, non seulement grâce aux processus morphologiques de créativité lexicale (dérivation, composition, emprunt à une autre langue, formation d'un mot-valise) mais aussi grâce à l'apparition de mots nouveaux, pour des objets ou des phénomènes qui auparavant d'existaient pas ou n'étaient pas identifiés. Un tel mot est, en français, *courriel* 'courrier électronique' (pour ce qu'on appelle en anglais, en italien ou en roumain *e-mail*), de *courrier électronique*.⁵ En revanche, les mots qui désignent des objets qu'on n'utilise plus tendent à disparaître, à entrer dans le vocabulaire 'passif' des locuteurs. Le phénomène est consacré par, dans la phase finale, par la suppression du mot du dictionnaire. Par exemple, la 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie française a éliminé 500 mots, comme *acidule* 'légèrement acide', *mireur* 'personne qui mire', *Morphée* 'dieu grec du sommeil', *papalin* 'qui se rapporte au pape', etc. <<https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire-la-9e-edition/exemples-de-mots-supprimees>>. Il y a aussi des expressions qui sortent d'usage pour les raisons moins claires : le site du journal *Le Figaro* mentionne des expressions 'disparues' comme *il appert que* 'il est clair que', *bienvenir ses amis* 'accueillir qqn. favorablement', *mire!* 'regarde !', etc. <<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/cinq-mots-disparus-de-l-usa-ge-qui-vous-donneront-l-air-erudit-en-societe-20211117>>

Pour illustrer quelques-unes des moyens employés pour enrichir le vocabulaire, il est intéressant d'étudier le vocabulaire français de l'électronique qui est récent, ayant moins d'un demi-siècle. Ce secteur du vocabulaire, en pleine expansion, contient un nombre important de néologismes de sens (des néosémies), qui résultent d'extensions sémantiques, donc de l'emploi d'un mot avec un sens nouveau : *virus* ('instruction introduite dans un programme informatique, pouvant entraîner des troubles de fonctionnement', emploi métaphorique d'un mot qui provient de la biologie), *interface* ('dispositif qui permet la communication entre des systèmes informatiques', un mot-valise), *presse-papier* ('zone de la mémoire d'un ordinateur où sont stockées provisoirement des données', emploi métaphorique inspiré par le mot anglais *clipboard*), etc. Ce que le français a emprunté n'est pas un mot, mais l'extension sémantique subie par un certain mot dans la langue initiale (langue-source, dans notre cas l'anglais) qu'on applique à un mot qui existait déjà en français (la langue-receveuse). Voici d'autres exemples d'extensions sémantiques du même type : *cadre*, traduction du mot anglais *frame* (qui désigne la sous-fenêtre qui dans laquelle d'ordinateur affiche des documents), *fenêtre*, traduction du mot anglais *window* ('partie rectangulaire de l'écran d'un ordinateur où sont affichées des informations'), *souris*, traduction de l'anglais *mouse* ('boîtier qui permet à l'utilisateur d'agir sur le curseur') (cf. Costăchescu 2011).

Horizons nouveaux : les corpus électroniques

La lexicologie connaît actuellement un développement exceptionnel grâce aux outils informatiques qui, après 1990, ont permis la création de corpus (littéraires, de presse, de discours parlementaires, etc.) de dimensions impressionnantes qui ont conduit à l'essor d'une linguistique basée sur des corpus. Les linguistes ont utilisé toujours des corpus, dans des dictionnaires ou dans leurs études descriptives sous la forme d'exemples 'authentiques' ou de citations, tirées de diverses sources. Le terme de 'linguistique de corpus' désigne cette branche relativement récente de la recherche linguistique basée sur un ensemble énorme de

⁵ Du point de vue lexical *courriel* c'est un mot-valise, comme *franglais* (de *français* + *anglais*), *calligramme* (de *calligraphie* + *idéogramme*), *démocrature* (de *démocratie* + *dictature*).

documents électroniques et qui enregistre des textes écrits ou des fragments transcrits de langage parlé. (Kennedy 1998).

Le processus d'emploi des outils électronique a commencé avec la transposition numérique de plusieurs dictionnaires qui existaient déjà en format papier. Par exemple, le célèbre *Oxford English Dictionary* (*OED*, publié depuis 1857, qui était arrivé à avoir presque 22.000 pages en 20 volumes) a bénéficié d'une variante numérique depuis 1988, enregistrant actuellement plus de deux millions de consultations par mois. Dans le domaine du français, le *Trésor de la langue française*, publié en seize volumes entre 1971 et 1994, a été mis en ligne au début des années 1990 (*TLFi*). À la différence du *OED*, le *TLFi* est disponible en accès gratuit <<https://www.atilf.fr/tlfi>>. Grâce au travail des chercheurs du laboratoire ATILF (= 'Analyse et traitement informatique de la langue française' de l'Université de Lorraine, à Nancy), les personnes qui sont intéressées au français et aux langues romanes disposent de plusieurs dictionnaires en format numérique : à côté de *TLFi* il existe le *Dictionnaire du Moyen Français* (*DMF*), plusieurs éditions du *Dictionnaire de l'Académie Française* (éditions de 1762, 1935, 1982), le *Dictionnaire Étymologique Roman* (*DERom*). Le même laboratoire a créé une base de français oral (*TCOF* = 'Traitement de Corpus Oraux en Français') ainsi que la base de données appelée *Frantext*, qui présente une importance particulière : elle contient des textes littéraires, philosophiques, scientifiques et techniques qui vont de 1180 à 2013, avec un accent particulier sur des textes contemporains (1.3000 de textes sont postérieures à 1950).

La linguistique du corpus étudie, grosso modo, les mêmes phénomènes que la lexicologie traditionnelle : la signification des mots, leurs contextes, leurs relations (synonymie, antonymie, polysémie, hypéronymie, ...). Les dimensions souvent énormes de ces corpus posent aux chercheurs de gros problèmes quand ils essaient de les décrire, de les 'digérer'. Dans cette linguistique à base numérique, l'étude a comme point de départ les textes formant le corpus, donc la démarche est de type sémasiologique (mot → concept → référent), mais l'onomasiologie intervient en quelque sorte car les textes constitutifs sont choisis parce qu'il se réfèrent à un certain domaine (conceptuel, d'activité, des institutions, etc.). Les études formant la linguistique de corpus s'occupent de diverses terminologies, nomenclatures ou langues de spécialité : la médecine (avec des sous-domaines comme l'anatomie, la pharmacologie, la chirurgie, la dermatologie, la pandémie de Covit, l'orthophonie), le droit, le langage des institutions militaires, la géomorphologie (les mots désignant les formes du relief terrestre), etc.

Les outils numériques ont conduit à l'apparition et au développement de la lexicométrie, discipline linguistique basée sur l'étude quantitative du lexique. La lexicométrie « est l'alliance des sciences du langage, des statistiques et de l'informatique » (Labbé/ Labbé 2013). Dans le cadre de la lexicométrie on étudie des aspects divers de corpus vastes : non seulement la fréquence des mots, mais aussi leurs contextes d'emploi, leur répartition, leurs catégories grammaticales, leurs combinaisons les plus fréquentes et les significations qui s'y manifestent, etc. Ces recherches ont conduit à l'apparition de nouveaux concepts, comme le 'taux de synonymie' et le 'taux de polysémie', qu'on établit en déterminant, dans un corpus, le nombre de phrases où on peut substituer un mot avec un autre sans changer le sens ou le nombre d'acceptions d'un mot. Par exemple, le mot *banque*, comme terme d'économie, présente divers taux de synonymie variable avec les mots suivants : *établissement* - 0,401, *intérêt* - 0,350, avec *fusion* - 0,339, *marché* - 0,334), etc. La même étude a établi que l'hypéronyme de *banque* est le syntagme *marchés financiers* (Labbé 2010, 17). La lexicométrie a permis la mise en relief d'aspects intéressants de l'emploi des mots dans le discours. Si on se pose le problème de l'importance de la polysémie ou de la synonymie, on a constaté que leur importance est souvent négligeable : sur le lexique WordNet (pour l'anglais), dans le cas des mots polysémiques, on emploie le sens le plus fréquent dans 83,86% des cas ; quant à la synonymie, pour désigner un concept on utilise le même mot (en négligeant ses synonymes) dans 89,6 % des cas (Loupy 2002).

Conclusions

Les relations entre les mots présentent une grande hétérogénéité et complexité. Un mot isolé a généralement un sens fondamental, évoquant une idée, une image. Mais ce sens est virtuel : ce n'est que dans la phrase qu'il devient actuel, effectif, plus ou moins précis.

La théorie des champs conceptuels n'intéresse pas seulement la linguistique. Elle a été développée, avec d'autres moyens, par la psychologie, dans les études qui s'occupent de l'évolution cognitive des personnes au cours de leur vie, en commençant avec l'enfance. Ce type d'étude psychologique a été inaugurée par Jean Piaget sous le nom de 'épistémologie cognitive' (Jean Piaget 1967, 1977, 1997). Dans cette acception, la théorie des champs conceptuels a été conçue comme une théorie cognitiviste qui étudie l'apprentissage et le développement cognitif (v. par exemple Vergnaud (1990) pour les processus de conceptualisation de certaines structures mathématiques - additives, algébriques, multiplicatives, etc.).

Avec l'apparition et le développement des corpus électroniques, l'étude du lexique de nombreuses langues a connu un développement explosif, non seulement quantitatif mais aussi qualitatif, avec une description plus précise de plusieurs phénomènes sémantiques, comme la synonymie, la polysémie, l'hypéronymie, etc.

Quant à la confusion terminologique qui se manifeste dans ce domaine (champ lexical, champ sémantique, champ notionnel, champ associatif, champ dérivationnel, champ morphologique, etc.) le jeune chercheur ne doit pas se laisser intimider : il suffit de choisir le terme (le syntagme) qu'il considère plus adéquat pour sa recherche et le définir.

Bibliographie

- Béjoint, Henri (2007), 'Informatique et lexicographie de corpus : les nouveaux dictionnaires', *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XII/1, 7-23. <<https://doi.org/10.3917/rfla.121.0007>>
- Bidu-Vilceanu, Angela (1976), *Systématique des noms de couleur. Recherche de méthode*, București, Editura Academiei R.S.R.
- Costăchescu, Adriana (2011), 'Comment créer une terminologie', dans *Synergie Royaume Uni et Irlande*, 141-155; disponible à <lingvistica.ro> et à <https://www.academia.edu/76188474/Comment_cr%C3%A9er_une_terminologie_Lexique_de_linformatique>.
- Del Bove, Marion/ Philippe Millot (éds.) (2018) *Le lexique dans les langues de spécialité* numéro spécial de *Lexis*, 11, <<https://doi.org/10.4000/lexis.1069>>
- Déprats, Jean-Michel (2016), 'La langue de Shakespeare et sa traduction en français' dans Jean-Michel Déprats, *Shakespeare*, Paris, Presses Universitaires de France, 64-75; <<https://www.cairn.info/shakespeare--9782130729846.htm>>
- Dubois, Jean et al. (éds) (1994, 2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse
- Ducháček, Otto (1959), 'Champs conceptuel de la beauté en français moderne' in *Vox Romanica*, 18, 297-323.
- Ducháček, Otto (1967), *Précis de sémantique française*, Brno, Universita J. E. Purkyně
- Ducháček, Otto (1975), 'Quelques observations sur les structures sémantiques' in *Folia linguistica* VII, 3-4, 245-252.
- Eshkol-Taravella, Iris/ Anaïs Lefeuvre-Halftermeyer (2017), 'Linguistique de corpus : vues sur la constitution, l'analyse et l'outillage' in *Corela* <<https://doi.org/10.4000/corela.4800>>
- Fuchs, Catherine (2007/ 2017), 'Champs sémantique et champ lexical' in *Encyclopedia Universalis*, <<https://www.universalis.fr/encyclopedie/champ-semantique-et-champ-lexical/2-le-champ-lexical/>>
- Herzog, Christina (2010), 'À propos de la théorie des champs sémantiques de Jost Trier', <<https://www.grin.com/document/143731>>
- Kennedy Graeme (1998), *An Introduction to Corpus Linguistics*, Harlow (UK) Longman.
- Kleiber, Georges (1999), 'Les noms relationnels en anaphore associative : le cas des noms de parenté', *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata* 28 (2), 283-300.
- Kleiber, Georges (2010), 'Typologie des noms : le cas des noms de couleurs', in I. Choi-Jonin/ M. Duval/ O. Soutet (éds), *Typologie et comparatisme : Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain, Peeters, 249- 263.
- Labbé, Dominique, (2010), 'Le calcul du sens des mots. La lexicologie assistée par ordinateur'. Séminaire « Mathématiques et société », Université de Neuchâtel, Suisse ; <<https://shs.hal.science/halshs-00540629/document>>
- Labbé, Cyril/ Dominique Labbé (2013), *Lexicométrie : quels outils pour les sciences humaines et sociales ?* communication présentée aux Journées d'étude: Usages de la lexicométrie en sociologie', Université de Versailles Guyancourt, France. fhal-00834039f <<https://hal.science/hal-00834039/document>>
- Le Fur, Dominique (2007) (sous la direction de) *Le Robert: dictionnaire des combinaisons de mots*, Paris, Le Robert.
- Lounsbury, Floyd (1966), 'Analyse structurale des termes de parenté', in *Langages* 1, 75- 99.
- Loupy, Claude de (2002), 'Évaluation des taux de synonymie et de polysémie dans un texte', *TALN 2002*, <<https://aclanthology.org/2002.jeptalnrecital-long.20.pdf>>
- Molinier, Christine (2006) 'Les termes de couleur en français : Essai de classification sémantico-syntaxique', *Cahiers de Grammaire*, n° 30, 259-275
- Mounin, Georges (1965), 'Un champ sémantique : la dénomination des animaux domestiques' in *La Linguistique*, 1 (1), b31-54
- Niklas-Salmien, Aïno (1997), 'Analyse sémantique du lexique' du livre *La Lexicologie*, Paris, Armand Colin, 89-165.
- Piaget, Jean (1967), *Biologie et Connaissance*, Paris, Gallimard
- Piaget, Jean (1977), *La Naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Piaget, Jean (1997) *Recherches sur l'abstraction réfléchissante*, Paris, Presses universitaires de France.
- Picoche, Jacqueline (1977), 'Les champs lexicaux sémantiques', dans *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, Paris, p. 66- 132.
- Remi-Giraud, Sylvaine (2010), 'Sémantique lexicale et langages du politique', in *Mots. Les langages du politique*, 94, 165-173; édition électronique DOI : <<https://doi.org/10.4000/mots.19882>>

- Saussure, Ferdinand de (1916), *Cours de Linguistique Générale*, publié par Ch. Bally/ A. Sechehaye, Édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1997. <[Saussure Ferdinand de Cours de linguistique generale Edition critique 1997.pdf](#)>
- Sierro, Sacheen (2021), 'Champ lexical et champ sémantique', <<https://semantisseo.com/blog/champ-lexical-et-champ-semantique/>>
- Tourantier, Christian (2010) *La sémantique*, (Le chapitre 'La sémantique structurale' est disponible à <<https://www.cairn.info/la-semantique--9782200250089-page-33.htm>>
- Trier, Jost (1931), *Der deutsche Wortschatz im Bezirke des Verstandes. Die Geschichte eines Sprachlichen Feldes*, Heidelberg, Winter.
- Trudel, Eric (2009) 'Champ sémantique, champ sémantique lexical ou classe sémantique ?' (Revue *Texte* en ligne) <http://www.revue-texto.net/docannexe/file/2277/trudel_champ.pdf>.
- Vergnaud, Gérard (1990) 'La théorie des champs conceptuels', dans *Recherches en didactique des mathématiques*, vol. 10, (2, 3), 133-170; disponible aussi à <https://gerardvergnaud.files.wordpress.com/2021/09/gvergnaud_1990_theorie-champs-conceptuels_recherche-didactique-mathematiques-10-2-3.pdf>